



Les Amis de la Protection des Monts Éole
(association loi 1901)

BULLETIN D'ADHÉSION 2025

Pour dire NON aux éoliennes sur les crêts de Joux, Machézal, St-Cyr-de-Valorges et Violay,
soutenez l'APME !

Pour les couples ou familles : merci de bien remplir 1 bulletin par adhérent !

Je soussigné(e) :

NOM : PRÉNOM :

Adresse postale :

Code postal : Commune :

Pays :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Mail :

confirme mon adhésion à l'APME pour l'année 2025

(valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025) :

Membre actif (adhésion simple) :

10 euros

Membre bienfaiteur :

adhésion simple

10 euros

+ don (montant libre) :

..... euros

TOTAL

..... euros

Fait à le/...../ 2024

Signature :

Versement par chèque : Merci de retourner ce bulletin rempli, avec votre chèque à l'ordre de « Les Amis de la Protection des Monts Éole », à l'adresse postale de l'association.

Ou par virement : Merci de retourner ce bulletin rempli à l'adresse email ou postale de l'association et d'effectuer votre versement sur le compte du Crédit Mutuel de l'APME :

IBAN : FR76 1027 8073 3500 0206 9560 125 - BIC : CMCIFR2A

Les Amis de la Protection des Monts Éole

2780 Route du Pin Bouchain, 42780 Violay

www.asso-apme.fr - apme.4269@gmail.com

06 61 25 58 12 (Baptiste Garin, Président) - 06 63 19 26 56 (Anne Grange, Trésorière)